

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Le SNUipp-FSU, organisation syndicale majoritaire des enseignants du 1^{er} degré, tient à attirer votre attention sur la situation actuellement vécue par les directrices et directeurs des écoles primaires. Les responsabilités et les tâches liées à cette fonction ne cessent de s'alourdir. Aujourd'hui, les directrices et directeurs doivent répondre non seulement aux demandes de l'institution Education Nationale, aux sollicitations des familles mais aussi à celles des collectivités territoriales, de plus en plus prégnantes.

Le/La directeur.trice d'école est au cœur de l'Ecole comme la courroie de transmission, sa place est entre tous les acteurs : mairies, associations périscolaires, administration, parents, enseignants, enfants... Il/Elle est la-le référent.e de l'école. Mais pour être un interlocuteur reconnu qui a le temps d'exposer les projets de l'équipe, le-la directeur.trice doit pouvoir être en capacité de représenter l'école sous toutes ses facettes ; en premier lieu, celle de faire vivre les projets et la collégialité au sein de l'école pour la réussite des élèves.

Depuis la rentrée de septembre 2017, l'aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école qui était assurée par des contractuel-les en contrat aidé a été supprimée. Sa disparition brutale alourdit considérablement la charge de travail et rend plus difficile l'accomplissement des missions liées à la direction d'école.

On ne fera pas avancer l'Ecole sans les directrices et directeurs, sans leur donner véritablement les moyens de se consacrer aux élèves et à l'animation de leur école.

Les directrices et directeurs ont aussi besoin de temps et d'une formation qui développent leurs capacités à dynamiser la réflexion collective et les projets communs. Les actions qu'ils conduisent quotidiennement participent à démocratiser l'accès aux savoirs et à la culture commune pour permettre à tous les élèves de développer les compétences nécessaires à un exercice libre et responsable de la citoyenneté.

Il est urgent que les tâches des directrices et directeurs soient mieux définies et reconnues. L'Ecole est au carrefour des préoccupations des enseignant-es et des familles. Le/la directeur-trice d'école est l'organisateur-trice, l'animateur-trice et le régulateur-trice d'une équipe de plus en plus large mobilisée au service de la réussite de tous les élèves.

Le SNUipp-FSU est attaché à ce que les directeurs.trices demeurent des pairs parmi leurs pairs. Le regroupement des écoles, sous couvert d'économie budgétaire, ou leur rattachement à un collège transférera, de fait, les tâches de la direction d'école sur les adjoints en éloignant toujours plus les directrices et directeurs d'école du métier d'enseignant. C'est un leurre de penser que c'est en renforçant la nature managériale des relations qu'on améliorera le fonctionnement de l'Ecole alors qu'il s'agit, avant tout, de donner les moyens à une élaboration collective des réponses aux problèmes rencontrés.

Pour le SNUipp-FSU, il est indispensable de maintenir sur l'ensemble des territoires, une école à taille humaine où chacun.e puisse se reconnaître pour un accueil serein des élèves, une école garante d'un service public de proximité.

L'augmentation du temps de la décharge de direction, l'aide administrative à la direction d'école, les besoins de formation spécifiques, les moyens financiers sont aussi au cœur des préoccupations des personnels. L'intérêt des élèves, le bon fonctionnement de l'école, la reconnaissance des directeurs-trices engagés pour une meilleure réussite de tous exigent que leurs préoccupations soient réellement entendues.